

L'opération est financée en vertu de la ligne de crédit de 2 milliards de dollars établie avec la Banque de Chine, laquelle a été annoncée en 1986 et renouvelée en 1988. La SEE prête les fonds à la Banque de Chine qui, à son tour, les prête à des acheteurs chinois, en l'occurrence la Société nationale chinoise de construction d'usines de produits chimiques.

La SEE est l'organisme officiel de crédit à l'exportation du Canada chargé d'offrir des services d'assurance-crédit à l'exportation, des prêts, des garanties et d'autres services financiers pour favoriser le commerce extérieur du Canada. La SEE est redevable au Parlement par l'entremise du ministre du Commerce extérieur.

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec:

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874